

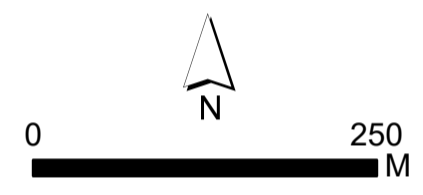
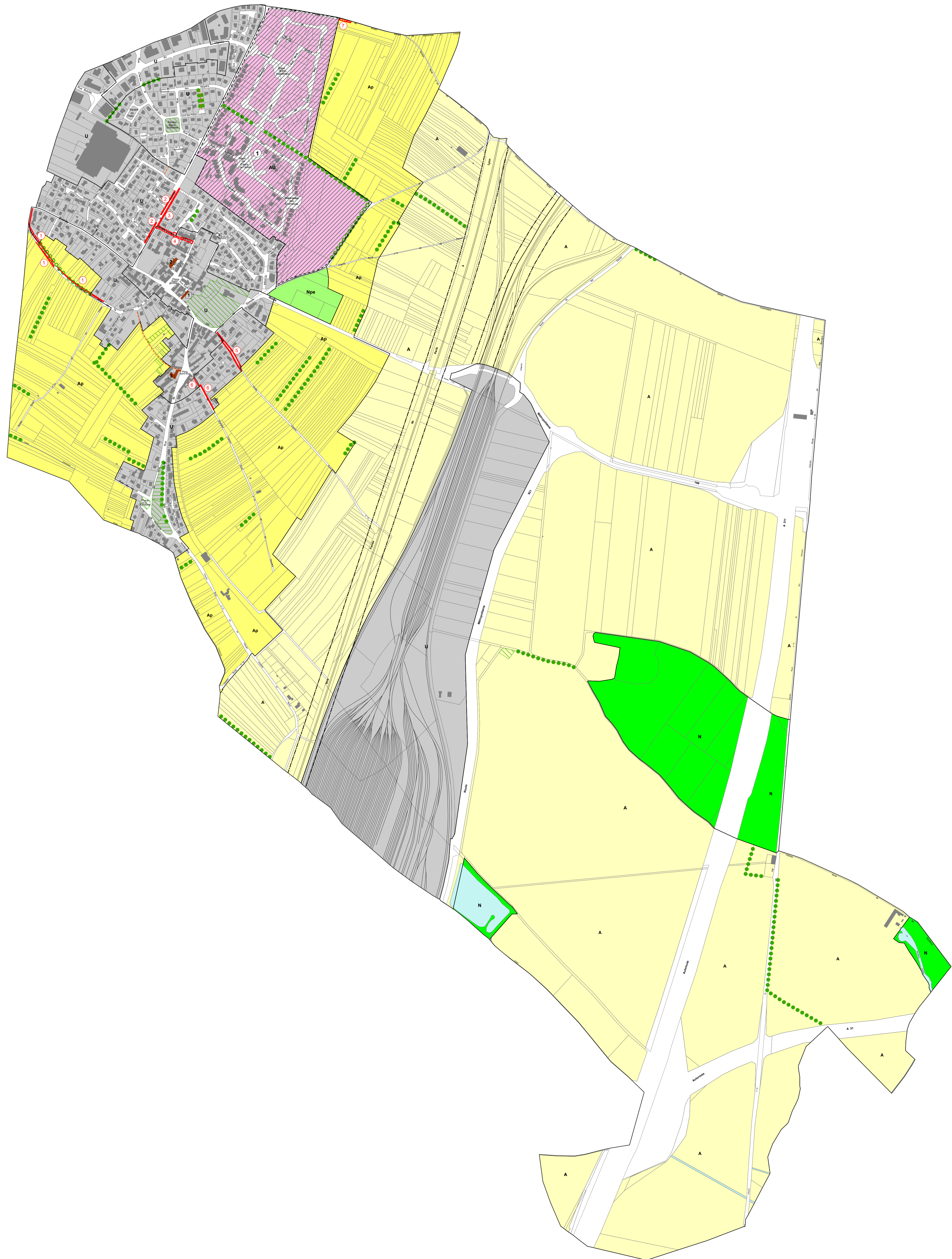
**MODIFICATION N°1 DU PLUi-HD**  
 APPROBATION

**5.3**

**PLAN DE ZONAGE COMMUNAL**  
**PERRIGNY-LÈS-DIJON**  
 PIÈCE MODIFIÉE

vu pour être annexé à la délibération du Conseil métropolitain  
 en date du 24 mars 2022

Le Président,  
 Pour le Président, le 1<sup>er</sup> vice-Président,  
 Pierre PRIBETICH



**ZONES**

- U
- AU
- A
- Ap, Apv
- N
- Np, Npe, Npj
- Nc

--- Cheminements à conserver, à créer  
 - - - Marges de recul  
 - - - Marges de recul liées aux voies ferrées  
 - - - Marges de recul liées aux cours d'eau

⊗ Sites de projet habitat  
 ⊗ Sites de projet économiques et métropolitains  
 ⊗ Emplacements réservés

**PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL**

- EM Edifices métropolitains remarquables
- EL Eléments et édifices remarquables

Ensembles urbains :

- EMU Ensembles métropolitains
- ECU Ensembles communaux

**PAYSAGE ET NATURE**

- EIPE Espace d'Intérêt Paysager et Ecologique (EIPE)
- EBC Espaces Boisés Classés (EBC)
- Terrains cultivés en zone urbaine
- Continuité de nature à préserver
- Continuité de nature à créer
- Arbres isolés
- Plans d'eau
- Cours d'eau

ER dans le PLUi		
N°	Objet de la réservation	Bénéficiaire
1	Elargissement de chemin de la Ruellette	Métropole
2	Elargissement de la rue de la Tourelle	Métropole
3	Elargissement de la rue de la Tourelle	Métropole
4	Elargissement du cours du Châteaueu	Métropole
5	Elargissement du chemin de Sans-Fonds	Métropole
6	Elargissement du chemin de Gravière	Métropole
7	Voie nouvelle entre la rue de la Piece Léger et la rue des Herbiottes	Métropole